



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4442

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Concours Campus création 2014 - Mise en oeuvre du dispositif d'appui à la création de start up en 2014 - Organisation du Forum mondial des sciences du vivant BioVision à Lyon en 2014 - Attributions de subventions à la Fondation pour l'université de Lyon

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4442**

commission principale : développement économique

objet : **Concours Campus création 2014 - Mise en oeuvre du dispositif d'appui à la création de start up en 2014 - Organisation du Forum mondial des sciences du vivant BioVision à Lyon en 2014 - Attributions de subventions à la Fondation pour l'université de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'université de Lyon est une fondation "abritante", reconnue d'utilité publique, créée par décret du 23 mars 2012, publié au Journal officiel le 29 mars 2012. Elle résulte de la fusion-transformation de 2 fondations pré-existantes sur l'agglomération : la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et la Fondation Rhône-Alpes futur.

La Fondation pour l'université de Lyon est née de la volonté commune de l'Université de Lyon, du monde économique et des acteurs publics, avec l'objectif partagé de favoriser, sur le territoire, les avancées en matière de connaissance scientifique, de recherche, et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux actuels, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

La Fondation pour l'université de Lyon a, notamment, pour ambition de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de projets structurants et mobilisateurs. Pour cela, la Fondation se développe sur 3 axes :

- la réflexion stratégique partagée et la veille sur les grands défis à venir,
- le pilotage de projets majeurs pour l'évolution du site,
- l'accompagnement et la gestion d'opérations ou programmes collectifs relevant d'une dynamique partenariale public-privé.

Dans ce cadre, la Fondation porte des initiatives ou des événements visant à rapprocher les différents acteurs socio-économiques, à l'exemple des Journées de l'économie ou du Forum mondial des sciences du vivant BioVision. Elle promeut l'innovation et l'entrepreneuriat au travers d'actions collectives de soutien et d'accompagnement, à l'exemple du concours Campus création, du programme Lyon Start-Up, ou encore du fonds d'innovation du Rhône. Enfin, elle abrite des fondations thématiques dédiées, en leur offrant des moyens de gestion mutualisés, à l'exemple des fondations Institut d'excellence sur les énergies décarbonées (IDEE), Hospices civils de Lyon (HCL), Lyon 1, Lyon 2 ou encore KIITOS, Gattefossé, IGN, HSPS, Sésame Autisme, Aubert & Duval, etc.

La Fondation pour l'université de Lyon sollicite aujourd'hui le soutien financier de la Communauté urbaine de Lyon pour 3 projets spécifiques et d'intérêt pour l'agglomération : le concours Campus création 2014, le programme d'accompagnement Lyon Start-Up et l'organisation de la prochaine édition à Lyon du Forum mondial des sciences du vivant BioVision.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique de développement économique globale qui s'appuie à la fois sur le soutien à l'entrepreneuriat, levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération, et sur la structuration et la promotion de filières prioritaires, facteurs d'innovation, de compétitivité et de rayonnement au niveau international.

Dans le domaine de la création d'entreprises, l'agglomération lyonnaise est la première agglomération française en matière de création d'entreprises, avec plus de 14 000 entreprises créées par an. Concernant la

création d'entreprises innovantes, les performances lyonnaises se situent dans la moyenne des autres métropoles françaises, que ce soit pour le nombre de créations d'entreprises ou le nombre d'emplois ainsi créés.

Le développement de la culture entrepreneuriale, notamment auprès des étudiants, participe à renforcer une relève entrepreneuriale porteuse de richesse et d'innovation pour le tissu économique local. En associant annuellement plus de 20 établissements d'enseignement supérieur et plusieurs centaines d'étudiants, le concours Campus création constitue un élément original du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LV_E), qui participe pleinement à l'image très positive de Lyon dans ce domaine. De même, le programme Lyon Start-Up, nouvellement initié, tente d'apporter une réponse à l'enjeu d'accroître le nombre de créations d'entreprises à fort potentiel de croissance sur la Communauté urbaine et de positionner ce territoire comme référence française et européenne en termes de dynamique de création de start up.

Dans le domaine des sciences de la vie, des actions importantes ont été réalisées par la Communauté urbaine depuis plus de 10 ans pour encourager la structuration et le développement de cette filière clef de la stratégie de développement économique de l'agglomération. En effet, l'ambition est de positionner Lyon parmi les pôles internationaux en santé et biotechnologies les plus attractifs. Cette dynamique, à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

L'un des leviers d'action consiste à favoriser la tenue d'événements de portée nationale et internationale sur le territoire. Le Forum mondial des sciences du vivant BioVision, qui se tient à Lyon depuis 1999, propose un rendez-vous régulier d'échanges et d'actions entre les principaux acteurs mondiaux du développement des sciences de la vie, experts scientifiques publics et privés, entrepreneurs, dirigeants politiques, investisseurs, etc.

En plaçant la région lyonnaise sur le devant de la scène internationale depuis plus de 10 ans, BioVision contribue au rayonnement de l'agglomération et participe à son ambition de devenir un territoire majeur dans le domaine des biotechnologies en Europe et dans le monde.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3803 du Conseil du 28 mars 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour l'action "Campus création" 2013.

Par délibération n° 2013-3509 du Conseil du 18 février 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 255 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour l'action de soutien à la création de start-up en 2013.

Par délibération n° 2012-3332 du Conseil du 12 novembre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 950 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation de l'édition 2013 du Forum BioVision à Lyon.

Concernant le concours Campus création 2013, le bilan de l'activité de la Fondation pour l'université de Lyon, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

564 étudiants issus de 28 établissements différents ont participé (soit une progression de plus de 150 participants par rapport à 2012). 96 projets de création virtuelle ont été déposés, dont 42 par des équipes interdisciplinaires. Comme habituellement, un accompagnateur et 11 intervenants au total ont été mis à disposition de chaque équipe-projet, avec un parcours balisé tout au long de l'année (séminaires et ateliers thématiques, soirées réseaux et coaching).

Dans le cadre de ce concours, un parcours "concours Jeune entrepreneur de l'année" est organisé, qui a reçu 80 dossiers provenant de la région (30 en 2012). Il s'agit ici de véritables projets de création d'entreprise portés, chacun, par un jeune étudiant. Ces jeunes entrepreneurs ont bénéficié de plusieurs ateliers et séminaires de préparation spécifiques (business model, plan de financement, etc.) et 40 projets ont été retenus en phase finale.

L'année 2013 a été l'occasion de fêter les 10 années d'existence du concours, célébrées à l'Hôtel de Ville de Lyon lors de la remise des prix Campus création et "Jeune entrepreneur de l'année". En 2013, 26 entreprises privées ont été partenaires actives du programme Campus création, par du mécénat financier ou de compétences.

Concernant le programme Lyon Start-Up, le bilan de l'activité de la Fondation pour l'université de Lyon, dans le cadre de ce financement est le suivant :

Lyon Start-Up est un dispositif destiné à détecter et faire émerger de nouveaux projets de création d'entreprise à fort potentiel de croissance. L'objectif du dispositif est d'encourager les nouvelles aventures entrepreneuriales, de faciliter l'accès des porteurs de projet aux réseaux d'accompagnement et de financement et au premier marché.

Ce dispositif est articulé autour d'un concours regroupant ponctuellement l'ensemble des porteurs de projet autour de challenges permettant de sélectionner et de récompenser les meilleurs projets par des prix. Après une étape de présélection, le dispositif se décompose en 2 phases : détection des idées et accompagnement des porteurs.

L'année 2013 a été consacrée à la phase d'ingénierie du projet, à l'identification et à la rencontre des partenaires potentiels, la date de lancement officiel ayant été fixée à 2014.

Durant la phase de conception du dispositif, les points suivants ont été réalisés : principes de fonctionnement global, gestion des candidatures, offres proposées aux porteurs de projet et gestion des sorties du dispositif. La stratégie et les premiers supports de communication ont été élaborés.

Concernant BioVision, l'édition 2013 s'est tenue sur le thème général "Des sciences de la vie aux sciences pour la vie". L'objectif était de profiter de la présence, sur le Forum, de décideurs internationaux, issus des secteurs académique, privé, politique et de la société civile, pour transformer des idées novatrices en solutions concrètes au bénéfice des citoyens, et d'initier des collaborations nouvelles.

BioVision a ainsi amorcé en 2013 l'évolution de son positionnement "vers l'action", avec la création de 2 nouveaux espaces : "BioVision catalyzer" et "BioVision Investor conference". Par ailleurs, BioVision a renforcé son ancrage local avec la mise en place d'un comité stratégique régional impliquant l'ensemble des partenaires de la filière et en co-organisant les nouveaux éléments de son programme avec le pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

En termes de fréquentation, on notera une augmentation importante par rapport à 2011, avec :

- 7 000 visiteurs lors de la semaine de l'événement, contre 3 800 en 2011, soit une hausse de 54 %,
- 2 000 visiteurs le 24 mars 2013 (jour d'ouverture), contre 1 000 en 2011.

La 8^e édition de BioVision a globalement atteint les objectifs fixés en termes de notoriété et de visibilité de la manifestation, en attirant de nouveaux participants et partenaires, tout en fidélisant les anciens.

Le bilan de cette dernière édition pointe encore des axes de progrès, à savoir :

- rendre la manifestation annuelle pour fidéliser les partenaires et les mobiliser plus aisément,
- renforcer les partenariats locaux et internationaux,
- capitaliser sur les 2 nouveautés testées en 2013 ("BioVision catalyzer" et "investor conference"), pour offrir plus de visibilité aux acteurs rhônalpins des sciences de la vie,
- conserver une dimension très internationale en favorisant la participation de clusters européens partenaires des réseaux locaux autour des éléments de programme.

c) - Programmes d'actions pour 2014 et plans de financement prévisionnels

Concernant Campus création 2014, l'objectif fixé par la Fondation pour 2014 est de renforcer l'accompagnement des projets pour mieux répondre à la forte croissance que connaît le concours (renforcement des programmes et renforcement des équipes d'accompagnants et de mentors). Sur ce point, le club Jeune entrepreneur de l'année (JEA) créé fin 2013 réunit d'anciens lauréats qui pourront être mobilisés pour partager leur expérience de chefs d'entreprises avec les étudiants.

A horizon 2015, il s'agira de franchir une nouvelle étape en élargissant le nombre d'étudiants ainsi sensibilisés à l'entrepreneuriat (objectif : 1 000 étudiants) et en valorisant le potentiel de créations d'entreprises ainsi généré. Pour cela, une nouvelle feuille de route a été définie, qui demande :

- une implication plus forte des entreprises par la création d'un Club des partenaires,
- la création d'un Club des entrepreneurs étudiants, pour organiser l'après-concours et appuyer les étudiants souhaitant concrétiser leur projet,
- une bourse aux projets, pour capitaliser sur les idées développées et les "réinjecter", selon des modalités à définir, dans le tissu économique local,

- la mise en place d'un "Forum entrepreneurs étudiants" pour valoriser l'ensemble des initiatives développées dans les établissements et évoluer vers une journée d'ampleur sur l'entrepreneuriat des étudiants à Lyon (transformer la journée finale en un "jour de fête"/forum des étudiants entrepreneurs par une communication développée et non élitiste),

- la création d'un observatoire de l'impact de la sensibilisation, pour mesurer les effets de ce type d'action,

- la recherche de synergie avec les concours et initiatives existants au niveau national.

Budget prévisionnel 2014 pour la mise en œuvre de l'action "Campus création"

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
manifestation (dont prise en charge affranchissement et buffet)	34 000	Communauté urbaine de Lyon	100 000
appui pédagogique : séminaires, coaching, soirée, etc.	48 000	participations des entreprises	85 000
communication	35 500	Région Rhône-Alpes	40 000
équipe dédiée	95 000	programme d'avenir Lyon Saint-Etienne	40 000
dotation des prix	30 500		
administration des projets	22 000		
Total	265 000	Total	265 000

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 100 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en œuvre du programme "Campus création" en 2014. L'augmentation de la subvention permet l'accompagnement de cette croissance.

Concernant le programme *Lyon Start-Up*, la phase de détection, à entreprendre en 2014, reposera sur :

- une communication grand public et l'organisation d'un événement spécifique, qui se tiendrait lors du Salon des entrepreneurs 2014,
- la mobilisation d'actions déjà existantes dans le réseau L_VE, avec une réorientation proactive, par les membres du réseau L_VE vers le dispositif,
- une prospection ciblée via les cellules d'essaimage, les pôles de compétitivité, les clusters et autres associations d'entreprises et professionnelles de l'agglomération.

L'accompagnement des projets ainsi détectés doit ensuite permettre au porteur de gravir les "3 marches" suivantes, à l'image de l'exercice d'écriture d'un plan d'affaires : la définition du concept, le modèle économique, le business plan.

L'objectif du programme, en "vitesse de croisière", est de détecter et accompagner 200 porteurs d'idées, de générer 30 à 50 créations de start-up supplémentaires par an, générant elles-mêmes un minimum de 200 emplois un an après la sortie du dispositif.

Budget prévisionnel 2014 de l'action et plan de financement

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
charges externes	181 100	Communauté urbaine de Lyon	150 000
dont frais de lancement (site internet, événement de lancement, prestataires, etc.)	130 000	Région Rhône-Alpes	100 000
salaires et charges	112 000	partenariats privés - mécénat d'entreprises	101 100
mutualisation équipe fondation (Fundraising, secrétariat, etc.)	32 000		
frais généraux	26 000		
Total	351 100	Total	351 100

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour la réalisation de cette action d'appui à la création de start-up en 2014. Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région étant sollicitée pour sa part à hauteur de 100 000 €.

Concernant BioVision, et en application des préconisations issues de l'édition 2013, la Fondation pour l'université de Lyon propose une reconfiguration de l'édition 2014. L'événement sera concentré sur 2 jours, en semaine et cette 9^e édition se tiendra les 5 et 6 juin 2014 à la Cité internationale de Lyon.

2 focus thématiques seront proposés, vaccination et vieillissement, en parfaite adéquation avec les atouts majeurs du territoire et les enjeux de développement et de compétitivité aussi bien nationaux qu'euro-péens à horizon 2020. Chaque thématique fera l'objet de sessions prospectives et de sessions plus techniques, afin de décrire l'état de l'art et les principaux enjeux, mais également d'ouvrir, par le biais de présentations de projets collaboratifs, sur les perspectives d'actions concrètes.

Ainsi, le "BioVision life science prospective" sera basé sur le format de 2013, autour d'exposés présentés par des scientifiques de haut niveau, de sessions plénières et de tables rondes lors desquelles l'ensemble des acteurs (scientifiques, monde industriel, société civile et organisations gouvernementales) sera représenté. Le "BioVision catalyzer lab" s'articulera, pour sa part, autour de présentations de projets collaboratifs ayant un réel impact pour les citoyens.

Des conférences grand public sont également prévues, en synthèse de ces 2 thématiques. Elles s'appuieront sur les compétences de partenaires régionaux. Des contacts seront également pris avec plusieurs associations représentantes de la société civile afin d'offrir des débats au cœur des préoccupations des rhônalpins.

Enfin, la conférence "investisseurs" se tiendra en parallèle des focus. Elle accueillera des investisseurs privés, des banques privées et d'affaires, des fonds d'investissement privés et publics, des groupes industriels et des entreprises des biotechs ou des technologies médicales, sélectionnées autour d'ateliers liés au financement de l'innovation ou sessions de présentations de leurs projets. L'objectif de participation est de 300-400 participants environ en privilégiant la qualité, la mixité et la provenance internationale, en particulier européenne, de ces participants.

Dans la construction du programme, la Fondation sera particulièrement attentive à mobiliser et valoriser les compétences clefs de la filière régionale, de même qu'une priorité sera donnée au traitement des retombées médiatiques.

Budget prévisionnel 2014 de l'action et plan de financement

Le budget prévisionnel de l'édition 2014 est établi à 1 218 000 €, étant rappelé que 2 sources principales de financement concourent à la réalisation de BioVision : d'une part, les collectivités locales dont la participation permet d'ancrer BioVision en région lyonnaise et, d'autre part, les industriels qui sponsorisent l'événement.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programme et accueil des intervenants	91 352	inscriptions et sponsoring	298 000
opérations et projets connexes	151 000	Communauté urbaine de Lyon	430 000
		Département du Rhône	250 000
communication	208 000	Région Rhône-Alpes	240 000
administration de projet	148 000		
équipe et management de projet	619 648		
Total	1 218 000	Total	1 218 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 430 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon dans le cadre de l'organisation de l'édition 2014 du Forum mondial des sciences de la vie BioVision à Lyon, dans son nouveau format ;

Vu le dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en œuvre du programme "Campus création" 2014,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en œuvre du dispositif d'appui à la création de start-up en 2014, Lyon Start-Up,

c) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 430 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation de l'édition 2014 du Forum BioVision à Lyon,

d) - les 3 conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de chacune de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opérations n° 0P03O2232, 0P01O2795 et 0P02O0357.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.